



LOTISSEMENT COMMUNAL DU HAUT CLINCHARD – COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

SOMMAIRE

1. Le cadre général du compte administratif
2. La section de fonctionnement et annexe 1
3. La section d'investissement et annexe 2
4. Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation – annexe 3

Annexe 4 : extrait du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

1. LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les Communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif de l'exercice antérieur. Conformément au Décret N° 2016-834 du 23 juin 2016, cette note doit être mise en ligne sur le site internet de la Collectivité lorsque celle-ci en est pourvue et permet aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Lotissement Communal du Haut Clinchard, elle est disponible sur le site internet de la Commune de Forges de Lanouée : www.forgesdelanouee.fr

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2024. Le Compte administratif constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 1^{er} juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte et transmis au Représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le Compte administratif du Lotissement Communal du Haut Clinchard a été voté le 04 avril 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif du Lotissement Communal du Haut Clinchard.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Lorsque la Commune décide de créer un lotissement, elle doit créer un budget annexe assujéti de plein droit à la TVA. Les opérations comptables du lotissement sont enregistrées dans des comptes de charges et de produits qui peuvent lier temporairement des comptes de stocks jusqu'au dénouement complet de la commercialisation. Les éléments figurant en stocks doivent, quelle qu'en soit la nature, être évalués à leur coût de revient. Le coût de production des biens et services est déterminé par l'addition du coût d'acquisition des matières consommées pour leur production (terrain, études, travaux...), des charges directes de production et de la fraction des charges indirectes pouvant être rattachées à la production.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du Lotissement Communal du Haut Clinchard.

Les recettes de fonctionnement correspondent à une opération de stock.

Les recettes de fonctionnement du Lotissement Communal du Haut Clinchard pour l'année 2024 représentent 101 304,47 € de variation de stocks.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par des travaux de pose d'un taboret pour les eaux usées, d'arrondi de TVA et d'opérations de stock pour un montant de 101 451,47 €.

Pour l'année 2024 elles représentent 175,90 € de fourniture et pose d'un taboret pour les eaux usées, 0,18 € d'arrondi de TVA, 101 275,39 € de variation de stocks et le déficit de l'année 2023 à reporter (- 50 053,33 €) soit un total de dépenses de fonctionnement de 151 504,80 €.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue un déficit de 50 200,33 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 1)

3 .LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le compte administratif du Lotissement Communal du Haut Clinchard regroupe :

- en dépenses : des opérations de stock.
- en recettes : des opérations de stock.

Les recettes d'investissement du Lotissement Communal du Haut Clinchard pour l'année 2024 représentent 101 275,39 € de reprise du stock initial de l'année 2023 et l'excédent de l'année 2023 à reporter (+ 51 455, 35 €) soit un total des recettes d'investissement de 152 730,74 €.

Les dépenses d'investissement représentent 101 304,47 € de constatation du stock final à la fin de l'année 2024.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes d'investissement et celui des dépenses d'investissement constitue l'excédent de 51 426,27 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 2)

**4 . LES DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF -
RECAPITULATION**

Balance par section et par chapitre ci-jointe (annexe 3)

Pour les Collectivités locales et leurs établissements, les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du CGCT prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Forges de Lanouée, le 7 avril 2025

Le Maire,

Jacques BIHOUÉE



ANNEXE 4 – CGCT – extrait de l'article L2313-1 qui suit :

Article L2313-1

Version en vigueur depuis le 01 avril 2019

Modifié par LOI n°2018-1317 du 28 décembre 2018 - art. 191 (V)
Modifié par Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 - art. 6

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L. 2343-2, sont assortis en annexe :

- 1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;
- 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part du capital ;

b) a garanti un emprunt ;

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.

La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;

5° Abrogé ;

6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;

7° De la liste des délégataires de service public ;

8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme ;

9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des marchés de partenariat prévus à l'article L. 1414-1 ;

10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des marchés de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes mentionnées à l'alinéa précédent et ayant institué la taxe de balayage peuvent retracer dans un même état, en lieu et place de l'état de répartition prévu au même alinéa, d'une part, les produits perçus mentionnés audit alinéa majoré des produits de la taxe de balayage, et, d'autre part, les dépenses directes et indirectes relatives à l'exercice du service public de collecte et traitement des déchets, ainsi que celles occasionnées par le balayage de la superficie des voies livrées à la circulation publique.

Pour l'application des deux alinéas précédents, les produits retracés ne comprennent pas les impositions supplémentaires établies au titre de l'exercice ou des exercices précédents.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères conformément aux articles 1520, 1609 quater, 1609 quinquies C et 1379-0 bis du code général des impôts et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement

du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville définis à l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article [L. 2312-1](#), la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article [L. 2121-12](#), sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		102 275,39	101 451,47	0,00	0,00	823,92	0,00	101 451,47
011	Charges à caractère général (3)	1 000,00	175,90	0,00	0,00	824,10	0,00	175,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,18	0,00	0,00	-0,18	0,00	0,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 000,00	176,08	0,00	0,00	823,92	0,00	176,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 000,00	176,08	0,00	0,00	823,92	0,00	176,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	101 275,39	101 275,39			0,00		101 275,39
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		101 275,39	101 275,39			0,00		101 275,39

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	50 053,33							
--	------------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	152 328,72	151 504,80	0,00	0,00	823,92	0,00	101 451,47
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------	-------------	-------------------

ANNEXE A

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		102 275,39	101 451,47	0,00	0,00	823,92	0,00	101 451,47
011	Charges à caractère général (4)	1 000,00	175,90	0,00	0,00	824,10	0,00	175,90
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 000,00	175,90	0,00	0,00	824,10	0,00	175,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,18	0,00	0,00	-0,18	0,00	0,18
65888	Autres	0,00	0,18	0,00	0,00	-0,18	0,00	0,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 000,00	176,08	0,00	0,00	823,92	0,00	176,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (sem-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 000,00	176,08	0,00	0,00	823,92	0,00	176,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	101 275,39	101 275,39			0,00		101 275,39
71355	Variat° stocks terrains aménagés	101 275,39	101 275,39			0,00		101 275,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		101 275,39	101 275,39			0,00		101 275,39

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		152 328,72	101 304,47	0,00	0,00	51 024,25
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
Total des recettes de gestion des services		50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	101 440,73	101 304,47			136,26
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		101 440,73	101 304,47			136,26

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	152 328,72	101 304,47	0,00	0,00	51 024,25
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		152 328,72	101 304,47	0,00	0,00	51 024,25
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
757341	Subv.Fonct. communes membres du GFP	50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		50 887,99	0,00	0,00	0,00	50 887,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	101 440,73	101 304,47	0,00	0,00	136,26
71355	Variat° stocks terrains aménagés	101 440,73	101 304,47	0,00	0,00	136,26
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		101 440,73	101 304,47	0,00	0,00	136,26

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		152 730,74	101 304,47	0,00	51 426,27	0,00	101 304,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 290,01	0,00	0,00	51 290,01		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		51 290,01	0,00	0,00	51 290,01	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		51 290,01	0,00	0,00	51 290,01	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	101 440,73	101 304,47		136,26		101 304,47
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		101 440,73	101 304,47		136,26		101 304,47
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		152 730,74	101 304,47	0,00	51 426,27	0,00	101 304,47

ANNEXE 2

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		152 730,74	101 304,47	0,00	51 426,27	0,00	101 304,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	51 290,01	0,00	0,00	51 290,01		0,00
1641	Emprunts en euros	16 075,01	0,00	0,00	16 075,01		0,00
168748	Dettes - Autres communes	35 215,00	0,00	0,00	35 215,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		51 290,01	0,00	0,00	51 290,01	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		51 290,01	0,00	0,00	51 290,01	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	101 440,73	101 304,47		136,26		101 304,47
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	101 440,73	101 304,47		136,26		101 304,47
3555	Terrains aménagés	101 440,73	101 304,47		136,26		101 304,47
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour info : réalisations gérées dans le cadre d'une AP	réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'ordre	101 440,73	101 304,47		136,26		101 304,47

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	101 275,39	101 275,39	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	101 275,39	101 275,39	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	101 275,39	101 275,39	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	51 455,35	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	152 730,74	152 730,74	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		101 275,39	101 275,39	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	101 275,39	101 275,39		0,00
3555	Terrains aménagés	101 275,39	101 275,39		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		101 275,39	101 275,39		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		101 304,47	101 304,47
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	101 304,47	101 304,47

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	175,90		175,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,18	0,00	0,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		101 275,39	101 275,39
Dépenses de fonctionnement – Total		176,08	101 275,39	101 451,47

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

50 053,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M.57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		101 275,39	101 275,39
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	101 275,39	101 275,39

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

51 455,35

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		101 304,47	101 304,47
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	101 304,47	101 304,47

Pour information R002 Résultat positif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA FORET – COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

SOMMAIRE

1. Le cadre général du compte administratif
2. La section de fonctionnement et annexe 1
3. La section d'investissement et annexe 2
4. Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation – annexe 3

Annexe 4 : extrait du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

1. LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les Communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif de l'exercice antérieur. Conformément au Décret N° 2016-834 du 23 juin 2016, cette note doit être mise en ligne sur le site internet de la Collectivité lorsque celle-ci en est pourvue et permet aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Lotissement Communal de la Forêt, elle est disponible sur le site internet de la Commune de Forges de Lanouée : www.forgesdelanouee.fr

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2024. Le Compte administratif constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 1^{er} juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte et transmis au Représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le Compte administratif du Lotissement Communal de la Forêt a été voté le 04 avril 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de notre Lotissement Communal la Forêt.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Lorsque la Commune décide de créer un lotissement, elle doit créer un budget annexe assujéti de plein droit à la TVA. Les opérations comptables du lotissement sont enregistrées dans des comptes de charges et de produits qui peuvent lier temporairement des comptes de stocks jusqu'au dénouement complet de la commercialisation. Les éléments figurant en stocks doivent, quelle qu'en soit la nature, être évalués à leur coût de revient. Le coût de production des biens et services est déterminé par l'addition du coût d'acquisition des matières consommées pour leur production (terrain, études, travaux...), des charges directes de production et de la fraction des charges indirectes pouvant être rattachées à la production.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du Lotissement Communal de la Forêt.

Les recettes de fonctionnement correspondent à une vente de terrain (lot 218), un arrondi de TVA, une opération de stock et l'excédent de l'année 2023 à reporter.

Les recettes de fonctionnement du Lotissement Communal de la Forêt pour l'année 2024 représentent 11 716,67 € de vente d'un lot, 0,33 € d'arrondi de TVA, 69 514,66 € de variation de stocks et l'excédent de l'année 2023 à reporter (119 084,70 €) soit un total de recettes de fonctionnement de 200 316,36 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par une opération de stock pour un montant de 90 282,05 €.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue un excédent de 110 034,31 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 1)

3 . LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le compte administratif du Lotissement Communal de la Forêt regroupe :

- en dépenses : une opération de stock et le report du déficit de l'année 2023.
- en recettes : une opération de stock.

Les recettes d'investissement du Lotissement Communal de la Forêt pour l'année 2024 représentent 90 282,05 € de reprise du stock initial de l'année 2023.

Les dépenses d'investissement représentent 69 514,66 € de constatation du stock final à la fin de l'année 2024 et du déficit de l'année 2023 à reporter (- 90 282,05 €) soit un total de dépenses d'investissement de 159 796,71 €.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes d'investissement et celui des dépenses d'investissement constitue le déficit de 69 514,66 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 2)

**4 . LES DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF -
RECAPITULATION**

Balance par section et par chapitre ci-jointe (annexe 3)

Pour les Collectivités locales et leurs établissements, les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du CGCT prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Forges de Lanouée, le 7 avril 2025

Le Maire,

Jacques BIHOUEE



ANNEXE 4 – CGCT – extrait de l'article L2313-1 qui suit :

Article L2313-1

Version en vigueur depuis le 01 avril 2019

Modifié par LOI n°2018-1317 du 28 décembre 2018 - art. 191 (V)
Modifié par Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 - art. 6

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L. 2343-2, sont assortis en annexe :

- 1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;
- 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :
 - a) détient une part du capital ;
 - b) a garanti un emprunt ;
 - c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.
- La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;
- 5° Abrogé ;
- 6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;
- 7° De la liste des délégataires de service public ;

8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme ;

9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des marchés de partenariat prévus à l'article L. 1414-1 ;

10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des marchés de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes mentionnées à l'alinéa précédent et ayant institué la taxe de balayage peuvent retracer dans un même état, en lieu et place de l'état de répartition prévu au même alinéa, d'une part, les produits perçus mentionnés audit alinéa majoré des produits de la taxe de balayage, et, d'autre part, les dépenses directes et indirectes relatives à l'exercice du service public de collecte et traitement des déchets, ainsi que celles occasionnées par le balayage de la superficie des voies livrées à la circulation publique.

Pour l'application des deux alinéas précédents, les produits retracés ne comprennent pas les impositions supplémentaires établies au titre de l'exercice ou des exercices précédents.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères conformément aux articles 1520, 1609 quater, 1609 quinquies C et 1379-0 bis du code général des impôts et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville définis à l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		209 366,75	90 282,05	0,00	0,00	119 084,70	0,00	90 282,05
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	90 282,05	90 282,05			0,00		90 282,05
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		90 282,05	90 282,05			0,00		90 282,05

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	209 366,75	90 282,05	0,00	0,00	119 084,70	0,00	90 282,05
--	-------------------	------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	------------------

ANNEXE 4

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		209 366,75	90 282,05	0,00	0,00	119 084,70	0,00	90 282,05
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
65822	Reversement excédent budgets annexes	119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	90 282,05	90 282,05			0,00		90 282,05
71355	Variat° stocks terrains aménagés	90 282,05	90 282,05			0,00		90 282,05
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		90 282,05	90 282,05			0,00		90 282,05

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		90 282,05	81 231,66	0,00	0,00	9 050,39
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 716,67	0,00	0,00	-11 716,67
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
Total des recettes de gestion des services		0,00	11 717,00	0,00	0,00	-11 717,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	11 717,00	0,00	0,00	-11 717,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 282,05	69 514,66			20 767,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		90 282,05	69 514,66			20 767,39

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	119 084,70					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	209 366,75	200 316,36	0,00	0,00	9 050,39
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		90 282,05	81 231,66	0,00	0,00	9 050,39
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 716,67	0,00	0,00	-11 716,67
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	11 716,67	0,00	0,00	-11 716,67
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
75888	Autres	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
Total des recettes de gestion des services		0,00	11 717,00	0,00	0,00	-11 717,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	11 717,00	0,00	0,00	-11 717,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	90 282,05	69 514,66	0,00	0,00	20 767,39
71355	Variat° stocks terrains aménagés	90 282,05	69 514,66	0,00	0,00	20 767,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		90 282,05	69 514,66	0,00	0,00	20 767,39

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		90 282,05	69 514,66	0,00	20 767,39	0,00	69 514,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	90 282,05	69 514,66		20 767,39		69 514,66
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		90 282,05	69 514,66		20 767,39		69 514,66
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		90 282,05					
Total des dépenses d'investissement cumulées		180 564,10	159 796,71	0,00	20 767,39	0,00	69 514,66

ANNEXE 2

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		90 282,05	69 514,66	0,00	20 767,39	0,00	69 514,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	90 282,05	69 514,66		20 767,39		69 514,66
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	90 282,05	69 514,66		20 767,39		69 514,66
3555	Terrains aménagés	90 282,05	69 514,66		20 767,39		69 514,66
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		90 282,05	69 514,66		20 767,39		69 514,66

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		180 564,10	90 282,05	0,00	90 282,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	90 282,05	90 282,05	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		90 282,05	90 282,05	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		180 564,10	90 282,05	0,00	90 282,05

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		180 564,10	90 282,05	0,00	90 282,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
168748	Dettes - Autres communes	90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		90 282,05	0,00	0,00	90 282,05
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	90 282,05	90 282,05		0,00
3555	Terrains aménagés	90 282,05	90 282,05		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		90 282,05	90 282,05		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****II****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		69 514,66	69 514,66
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	69 514,66	69 514,66

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

90 282,05

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		90 282,05	90 282,05
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	90 282,05	90 282,05

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

II
C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		90 282,05	90 282,05
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	90 282,05	90 282,05

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 **0,00**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté **0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 716,67		11 716,67
71	Production stockée (ou déstockage)		69 514,66	69 514,66
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,33	0,00	0,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 717,00	69 514,66	81 231,66

Pour information R002 Résultat positif reporté **119 084,70**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



LOTISSEMENT COMMUNAL LE CLOS DE LA VIGNE – COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

SOMMAIRE

1. Le cadre général du compte administratif
2. La section de fonctionnement et annexe 1
3. La section d'investissement et annexe 2
4. Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation – annexe 3

Annexe 4 : extrait du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

1. LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les Communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif de l'exercice antérieur. Conformément au Décret N° 2016-834 du 23 juin 2016, cette note doit être mise en ligne sur le site internet de la Collectivité lorsque celle-ci en est pourvue et permet aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Lotissement Communal le Clos de la Vigne, elle est disponible sur le site internet de la Commune de Forges de Lanouée : www.forgesdelanouee.fr

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2024. Le Compte administratif constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 1^{er} juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte et transmis au Représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le Compte administratif du Lotissement Communal du Clos de la Vigne a été voté le 04 avril 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de notre Lotissement Communal du Clos de la Vigne.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Lorsque la Commune décide de créer un lotissement, elle doit créer un budget annexe assujéti de plein droit à la TVA. Les opérations comptables du lotissement sont enregistrées dans des comptes de charges et de produits qui peuvent lier temporairement des comptes de stocks jusqu'au dénouement complet de la commercialisation. Les éléments figurant en stocks doivent, quelle qu'en soit la nature, être évalués à leur coût de revient. Le coût de production des biens et services est déterminé par l'addition du coût d'acquisition des matières consommées pour leur production (terrain, études, travaux...), des charges directes de production et de la fraction des charges indirectes pouvant être rattachées à la production.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du Lotissement Communal du Clos de la Vigne.

Les recettes de fonctionnement correspondent à des opérations de stocks et à un mandat annulé.

Les recettes de fonctionnement du Lotissement Communal du Clos de la Vigne pour l'année 2024 représentent 327 365,12 € de variation de stocks et 30 626,26 € de mandat annulé.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par des travaux d'aménagement, un arrondi de TVA, d'opérations de stocks et le report du déficit de l'année 2023 pour un montant de 49 448,99 €.

Pour l'année 2024 elles représentent 68 554,69 € de travaux d'aménagement, 0,45 € d'arrondi de TVA, 265 365,12 € de variation de stocks et le déficit de l'année 2023 à reporter (- 49 448,99 €) soit un total de dépenses de fonctionnement de 383 369,25 €.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue un déficit de 25 377.87 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 1)

3 .LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le compte administratif du Lotissement Communal du Clos de la Vigne regroupe :

- en dépenses : des opérations de stocks.
- en recettes : des opérations de stocks et le report de l'excédent reporté de l'année 2023.

Les recettes d'investissement du Lotissement Communal du Clos de la Vigne pour l'année 2024 représentent 265 365,12 € d'opérations de stocks et l'excédent de l'année 2023 à reporter (+ 227 435,44 €) soit un total des recettes d'investissement de 492 800,56 €.

Les dépenses d'investissement représentent 327 365,12 € d'opérations de stocks.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes d'investissement et celui des dépenses d'investissement constitue l'excédent de 165 435,44 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 2)

**4 . LES DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF -
RECAPITULATION**

Balance par section et par chapitre ci-jointe (annexe 3)

Pour les Collectivités locales et leurs établissements, les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du CGCT prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Forges de Lanouée, le 7 avril 2025

Le Maire,

Jacques BIHOUÉE



ANNEXE 4 – CGCT – extrait de l'article L2313-1 qui suit :

Article L2313-1

Version en vigueur depuis le 01 avril 2019

Modifié par LOI n°2018-1317 du 28 décembre 2018 - art. 191 (V)

Modifié par Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 - art. 6

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L. 2343-2, sont assortis en annexe :

- 1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;
- 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;

4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part du capital ;

b) a garanti un emprunt ;

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.

La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;

5° Abrogé ;

6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;

7° De la liste des délégataires de service public ;

8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme ;

9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des marchés de partenariat prévus à l'article L. 1414-1 ;

10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des marchés de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes mentionnées à l'alinéa précédent et ayant institué la taxe de balayage peuvent retracer dans un même état, en lieu et place de l'état de répartition prévu au même alinéa, d'une part, les produits perçus mentionnés audit alinéa majoré des produits de la taxe de balayage, et, d'autre part, les dépenses directes et indirectes relatives à l'exercice du service public de collecte et traitement des déchets, ainsi que celles occasionnées par le balayage de la superficie des voies livrées à la circulation publique.

Pour l'application des deux alinéas précédents, les produits retracés ne comprennent pas les impositions supplémentaires établies au titre de l'exercice ou des exercices précédents.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères conformément aux articles 1520, 1609 quater, 1609 quinquies C et 1379-0 bis du code général des impôts et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans

un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville définis à l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		357 991,38	333 920,26	0,00	0,00	24 071,12	0,00	333 920,26
011	Charges à caractère général (3)	92 626,26	68 554,69	0,00	0,00	24 071,57	0,00	68 554,69
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45	0,00	0,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		92 626,26	68 555,14	0,00	0,00	24 071,12	0,00	68 555,14
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		92 626,26	68 555,14	0,00	0,00	24 071,12	0,00	68 555,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	265 365,12	265 365,12			0,00		265 365,12
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		265 365,12	265 365,12			0,00		265 365,12

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	49 448,99							
---	-----------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	407 440,37	383 369,25	0,00	0,00	24 071,12	0,00	333 920,26
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

ANNEXE 1

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		357 991,38	333 920,26	0,00	0,00	24 071,12	0,00	333 920,26
011	Charges à caractère général (4)	92 626,26	68 554,69	0,00	0,00	24 071,57	0,00	68 554,69
605	Achats de matériel, équip. et travaux	92 626,26	68 554,69	0,00	0,00	24 071,57	0,00	68 554,69
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45	0,00	0,45
65888	Autres	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45	0,00	0,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		92 626,26	68 555,14	0,00	0,00	24 071,12	0,00	68 555,14
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		92 626,26	68 555,14	0,00	0,00	24 071,12	0,00	68 555,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	265 365,12	265 365,12			0,00		265 365,12
7133	Variat° en-cours de production biens	260 262,56	260 262,56			0,00		260 262,56
71355	Variat° stocks terrains aménagés	5 102,56	5 102,56			0,00		5 102,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		265 365,12	265 365,12			0,00		265 365,12

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		407 440,37	357 991,38	0,00	0,00	49 448,99
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 448,99	0,00	0,00	0,00	49 448,99
Total des recettes de gestion des services		49 448,99	0,00	0,00	0,00	49 448,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	30 626,26	30 626,26	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		30 626,26	30 626,26	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		80 075,25	30 626,26	0,00	0,00	49 448,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	327 365,12	327 365,12			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		327 365,12	327 365,12			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	407 440,37	357 991,38	0,00	0,00	49 448,99
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		407 440,37	357 991,38	0,00	0,00	49 448,99
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	49 448,99	0,00	0,00	0,00	49 448,99
757341	Subv.Fonct. communes membres du GFP	49 448,99	0,00	0,00	0,00	49 448,99
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		49 448,99	0,00	0,00	0,00	49 448,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	30 626,26	30 626,26	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	30 626,26	30 626,26	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		80 075,25	30 626,26	0,00	0,00	49 448,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	327 365,12	327 365,12	0,00	0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	327 365,12	0,00	0,00	-327 365,12
71355	Variat° stocks terrains aménagés	327 365,12	0,00	0,00	0,00	327 365,12
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		327 365,12	327 365,12	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		549 800,56	327 365,12	0,00	222 435,44	0,00	327 365,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	222 435,44	0,00	0,00	222 435,44		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		222 435,44	0,00	0,00	222 435,44	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		222 435,44	0,00	0,00	222 435,44	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	327 365,12	327 365,12		0,00		327 365,12
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		327 365,12	327 365,12		0,00		327 365,12
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		549 800,56	327 365,12	0,00	222 435,44	0,00	327 365,12

ANNEXE 2

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	549 800,56	327 365,12	0,00	222 435,44	0,00	327 365,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	222 435,44	0,00	0,00	222 435,44	0,00
168748	Dettes - Autres communes	222 435,44	0,00	0,00	222 435,44	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	222 435,44	0,00	0,00	222 435,44	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	222 435,44	0,00	0,00	222 435,44	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	327 365,12	327 365,12	0,00	0,00	327 365,12
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	327 365,12	327 365,12	0,00	0,00	327 365,12
3354	Etudes et prestations de services	0,00	42 545,00	-42 545,00	0,00	42 545,00
3355	Travaux	0,00	284 820,12	-284 820,12	0,00	284 820,12
3555	Terrains aménagés	327 365,12	0,00	327 365,12	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE - Lotissement le Clos de la Vigne - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'ordre	327 365,12	327 365,12		0,00		327 365,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		322 365,12	265 365,12	0,00	57 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	265 365,12	265 365,12	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		265 365,12	265 365,12	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		227 435,44	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		549 800,56	492 800,56	0,00	57 000,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			III
					A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		322 365,12	265 365,12	0,00	57 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
168748	Dettes - Autres communes	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	265 365,12	265 365,12		0,00
3354	Etudes et prestations de services	42 545,00	42 545,00		0,00
3355	Travaux	217 717,56	217 717,56		0,00
3555	Terrains aménagés	5 102,56	5 102,56		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		265 365,12	265 365,12		0,00

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		327 365,12	327 365,12
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	327 365,12	327 365,12

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	68 554,69		68 554,69
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,45	0,00	0,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		265 365,12	265 365,12
Dépenses de fonctionnement – Total		68 555,14	265 365,12	333 920,26

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

49 448,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		265 365,12	265 365,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	265 365,12	265 365,12

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

227 435,44

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		327 365,12	327 365,12
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	30 626,26	0,00	30 626,26
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		30 626,26	327 365,12	357 991,38

Pour information R002 Résultat positif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

SOMMAIRE

1. Le cadre général du compte administratif
2. La section de fonctionnement et annexe 1
3. La section d'investissement et annexe 2
4. Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation – annexe 3

Annexe 4 : extrait du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

1. LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les Communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif de l'exercice antérieur. Conformément au Décret N° 2016-834 du 23 juin 2016, cette note doit être mise en ligne sur le site internet de la Collectivité lorsque celle-ci en est pourvue et permet aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune, elle est disponible sur le site internet de la Commune de Forges de Lanouée : www.forgesdelanouee.fr

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2024. Le Compte administratif constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 1^{er} juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte et transmis au Représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le Compte administratif de la Commune a été voté le 04 avril 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de notre budget Commune.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le fonctionnement permet à notre Collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la Commune. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursements de crédits...).

Pour notre Commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (transport scolaire, mise à disposition de salles communales, de locations de logements communaux...) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les recettes de fonctionnement de la Commune pour l'année 2024 représentent 2 224 538,26 € auquel s'ajoute l'excédent de l'année 2023 (+ 200 000 €) soit un total de 2 424 538.26 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du Personnel Communal et les frais y afférents, les indemnités des Elus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux Associations et les intérêts des emprunts à payer.

Pour l'année 2024, les salaires du Personnel et les frais y afférents représentent 41 % du budget de la Commune (opérations réelles) et celui des indemnités des Elus représente 4,71 % du budget de la Commune (opérations réelles) soit au total 45.71 %.

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2024 représentent au total 1 495 712,76 €.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue un excédent de 928 825,50 € à reporter au budget de l'année 2025.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 1)

c) La fiscalité

Les taux communaux des impôts locaux pour l'année 2024 sont fixés comme suit :

LIBELLES	TAUX APPLIQUES A Forges de Lanouée
Taxe Foncière Propriétés Bâties	28.01 %
Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties	35.21 %
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	12.40 %

Le produit de la fiscalité locale s'élève : 839 427 € (impôts locaux et Ifer)

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat se sont élevées à 625 743.17 € (Dgf, Dsr, Dnp, dotations aux Elus locaux, DGD, remboursement pour frais élections, dotation de recensement et compensation d'exonération de taxe d'habitation).

3 .LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

L'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne les actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat de bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition de véhicule...

Le compte administratif de la Commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la Commune. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de matériel informatique, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : subventions relatives à l'investissement sur la voirie ou autres opérations d'investissement..)

Les recettes d'investissement de la Commune pour l'année 2024 représentent un total de 1 642 058,86 € dont 103 298,21 € en subventions d'investissement, 1 379 509,24 € en recettes financières (fctva, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement capitalisé), 1 307,51 € de cautions encaissées pour les logements communaux ou les locaux professionnels et 157 943,90 € en opération d'ordre.

Les dépenses d'investissement de la Commune pour l'année 2024 représentent 909 101,81 € en dépenses d'équipement, 132 662,64 € en capital des emprunts, 2 133,67 € de remboursements de cautions pour les logements communaux ou locaux professionnels, 113 478,10 € en opération d'ordre et 36 035,21 € pour le report du déficit d'investissement de l'année 2023 soit un total général de 1 193 411,43 €.

Au total, l'écart entre le volume total des recettes d'investissement et celui des dépenses d'investissement constitue l'excédent d'investissement de 448 647,43 € à reporter au budget de l'année 2025. Pour information, avec la prise en compte des restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées ou recettes engagées non perçues), d'un montant de 1 112 742 € en dépenses et d'un montant de 166 442,92 € en recettes, il est constaté un déficit d'investissement à la fin de l'année 2024 de 497 651,65 €.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Etat détaillé des comptes ci-joint (annexe 2)

c) Les principales réalisations de l'année 2024 sont les suivantes :

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Acquisitions de terrains
Achats de panneaux de signalisations
Acquisitions de matériels (tondeuse, tracto-pelle)
Acquisitions d'illuminations de Noël
Acquisitions d'outillages techniques (extincteurs, poteaux incendie, , défibrillateur, robots de tonte, souffleur, tailleuse sur perche, serre professionnelle, sauteuse)
Acquisitions de matériels informatique (serveur informatique)
Acquisitions de mobilier (station bureautique, mobilier de bureau divers)
Acquisitions diverses (achat de stores pour la MAM du site de Lanouée, drapeaux)
Travaux (mise aux normes buts de hand et de basket, rénovation du clocher de l'église St Pierre es Liens, études pour la rénovation de la salle Louis Chérel, rénovation de la mairie, programme de voirie, aménagement de carrefours la bourdonnaye et le quétel)

d) Les principales subventions d'investissements reçues : sont les suivantes :

Subvention amendes de police - Etat	Aménagement carrefour le Quétel et aménagement abords de la mairie
Subvention Conseil Régional	Achat de robots de tonte
Subvention Conseil Départemental	Travaux de voirie 2023, achat de tracteur tondeuse, achat d'un tractopelle, télécabine médicale

4 . LES DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF - RECAPITULATION

Balance par section et chapitre ci-jointe (annexe 3)

Pour les Collectivités locales et leurs établissements, les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du CGCT prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Forges de Lanouée le 07 avril 2025

Le Maire,

Jacques BIHOUÉE



ANNEXE 4 – CGCT – extrait de l'article L2313-1 qui suit :

Article L2313-1

Version en vigueur depuis le 01 avril 2019

Modifié par LOI n°2018-1317 du 28 décembre 2018 - art. 191 (V)

Modifié par Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 - art. 6

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L. 2343-2, sont assortis en annexe :

- 1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;
- 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :
 - a) détient une part du capital ;
 - b) a garanti un emprunt ;
 - c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.
- La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;
- 5° Abrogé ;
- 6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;
- 7° De la liste des délégataires de service public ;
- 8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme ;
- 9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des marchés de partenariat prévus à l'article L. 1414-1 ;
- 10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des marchés de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes mentionnées à l'alinéa précédent et ayant institué la taxe de balayage peuvent retracer dans un même état, en lieu et place de l'état de répartition prévu au même alinéa, d'une part, les produits perçus mentionnés audit alinéa majoré des produits de la taxe de balayage, et, d'autre part, les dépenses directes et indirectes relatives à l'exercice du service public de collecte et traitement des déchets, ainsi que celles occasionnées par le balayage de la superficie des voies livrées à la circulation publique.

Pour l'application des deux alinéas précédents, les produits retracés ne comprennent pas les impositions supplémentaires établies au titre de l'exercice ou des exercices précédents.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères conformément aux articles 1520,1609 quater, 1609 quinquies C et 1379-0 bis du code général des impôts et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville définis à l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 216 084,70	1 495 712,76	0,00	0,00	720 371,94	0,00	1 495 712,76
011	Charges à caractère général (3)	481 440,00	480 286,50	0,00	0,00	1 153,50	0,00	480 286,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	671 500,00	594 146,98	0,00	0,00	77 353,02		594 146,98
014	Atténuations de produits	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	378 261,98	275 163,85	0,00	0,00	103 098,13	0,00	275 163,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 531 801,98	1 349 597,33	0,00	0,00	182 204,65	0,00	1 349 597,33
66	Charges financières	38 700,00	38 677,03	0,00	0,00	22,97		38 677,03
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00	0,00			5 000,00		0,00
Total des dépenses financières		43 700,00	38 677,03	0,00	0,00	5 022,97		38 677,03
Total des dépenses réelles		1 575 501,98	1 388 274,36	0,00	0,00	187 227,62	0,00	1 388 274,36
023	Virement à la section d'investissement	627 531,72	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 051,00	107 438,40			-94 387,40		107 438,40
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		640 582,72	107 438,40			533 144,32		107 438,40

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 216 084,70	1 495 712,76	0,00	0,00	720 371,94	0,00	1 495 712,76
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

ANNEXE 1

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 216 084,70	1 495 712,76	0,00	0,00	720 371,94	0,00	1 495 712,76
011	Charges à caractère général (4)	481 440,00	480 286,50	0,00	0,00	1 153,50	0,00	480 286,50
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	5 619,33	0,00	0,00	-5 619,33	0,00	5 619,33
60611	Eau et assainissement	5 500,00	8 003,51	0,00	0,00	-2 503,51	0,00	8 003,51
60612	Énergie - Électricité	73 000,00	78 286,57	0,00	0,00	-5 286,57	0,00	78 286,57
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	925,21	0,00	0,00	-925,21	0,00	925,21
60621	Combustibles	16 000,00	21 774,02	0,00	0,00	-5 774,02	0,00	21 774,02
60622	Carburants	16 000,00	7 398,95	0,00	0,00	8 601,05	0,00	7 398,95
60623	Alimentation	27 000,00	30 246,34	0,00	0,00	-3 246,34	0,00	30 246,34
60624	Produits de traitement	0,00	133,10	0,00	0,00	-133,10	0,00	133,10
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 710,31	0,00	0,00	-710,31	0,00	1 710,31
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	6 626,92	0,00	0,00	2 373,08	0,00	6 626,92
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	10 452,41	0,00	0,00	6 547,59	0,00	10 452,41
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	154,58	0,00	0,00	2 345,42	0,00	154,58
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 807,52	0,00	0,00	-307,52	0,00	2 807,52
6064	Fournitures administratives	5 000,00	7 894,20	0,00	0,00	-2 894,20	0,00	7 894,20
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 500,00	1 418,64	0,00	0,00	81,36	0,00	1 418,64
6067	Fournitures scolaires	100,00	266,71	0,00	0,00	-166,71	0,00	266,71
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	6 018,06	0,00	0,00	-2 518,06	0,00	6 018,06
6078	Autres marchandises	4 600,00	4 550,00	0,00	0,00	50,00	0,00	4 550,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	33 549,27	0,00	0,00	-5 549,27	0,00	33 549,27
613	Locations	12 000,00	16 970,66	0,00	0,00	-4 970,66	0,00	16 970,66
61521	Entretien terrains	8 000,00	12 765,45	0,00	0,00	-4 765,45	0,00	12 765,45
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	14 644,92	0,00	0,00	-2 644,92	0,00	14 644,92
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	1 154,90	0,00	0,00	3 845,10	0,00	1 154,90
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	753,66	0,00	0,00	9 246,34	0,00	753,66
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	139,20	0,00	0,00	1 860,80	0,00	139,20
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	11 162,36	0,00	0,00	3 837,64	0,00	11 162,36
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	918,49	0,00	0,00	2 581,51	0,00	918,49
6156	Maintenance	40 000,00	34 693,09	0,00	0,00	5 306,91	0,00	34 693,09
6161	Multirisques	16 000,00	18 198,10	0,00	0,00	-2 198,10	0,00	18 198,10
617	Etudes et recherches	1 500,00	3 453,82	0,00	0,00	-1 953,82	0,00	3 453,82

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE - COMMUNE NOUVELLE FORGES DE LANOUEE - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
618	Divers	11 200,00	11 589,95	0,00	0,00	-389,95	0,00	11 589,95
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 140,00	2 955,41	0,00	0,00	184,59	0,00	2 955,41
623	Pub., publications, relations publiques	20 600,00	20 053,61	0,00	0,00	546,39	0,00	20 053,61
624	Transports biens, transports collectifs	56 000,00	56 087,62	0,00	0,00	-87,62	0,00	56 087,62
625	Déplacements et missions	4 800,00	4 048,25	0,00	0,00	751,75	0,00	4 048,25
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 000,00	12 550,48	0,00	0,00	-550,48	0,00	12 550,48
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,20	0,00	0,00	-0,20	0,00	0,20
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	1 287,04	0,00	0,00	3 212,96	0,00	1 287,04
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	9 354,74	0,00	0,00	-1 354,74	0,00	9 354,74
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	370,00	0,00	0,00	4 630,00	0,00	370,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	19 000,00	19 201,00	0,00	0,00	-201,00	0,00	19 201,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	97,90	0,00	0,00	-97,90	0,00	97,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	671 500,00	594 146,98	0,00	0,00	77 353,02		594 146,98
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	6 283,98	0,00	0,00	-2 783,98		6 283,98
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	13 500,00	12 078,76	0,00	0,00	1 421,24		12 078,76
6411	Personnel titulaire	400 000,00	370 426,04	0,00	0,00	29 573,96		370 426,04
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	34 642,60	0,00	0,00	15 357,40		34 642,60
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	187 000,00	166 977,40	0,00	0,00	20 022,60		166 977,40
6470	Autres charges sociales	2 500,00	3 521,20	0,00	0,00	-1 021,20		3 521,20
648	Autres charges de personnel	15 000,00	217,00	0,00	0,00	14 783,00		217,00
014	Atténuations de produits	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00		0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	378 261,98	275 163,85	0,00	0,00	103 098,13	0,00	275 163,85
65134	Aides	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00	0,00	2 000,00
65181	Primes, dots	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
65188	Autres	0,00	7 260,00	0,00	0,00	-7 260,00	0,00	7 260,00
65311	Indemnités de fonction	61 000,00	61 986,75	0,00	0,00	-986,75	0,00	61 986,75
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	3 286,17	0,00	0,00	713,83	0,00	3 286,17
65315	Formation	1 000,00	1 178,24	0,00	0,00	-178,24	0,00	1 178,24
65316	Frais de représentation du maire	0,00	611,98	0,00	0,00	-611,98	0,00	611,98

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE - COMMUNE NOUVELLE FORGES DE LANOUEE - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	58,31	0,00	0,00	41,69	0,00	58,31
6541	Créances admises en non-valeur	725,00	724,19	0,00	0,00	0,81	0,00	724,19
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	170 000,00	167 823,00	0,00	0,00	2 177,00	0,00	167 823,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	13 000,00	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	6 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	1 668,91	0,00	0,00	-1 668,91	0,00	1 668,91
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	26 000,00	21 435,00	0,00	0,00	4 565,00	0,00	21 435,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	100 336,98	0,00	0,00	0,00	100 336,98	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1 131,30	0,00	0,00	-1 131,30	0,00	1 131,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 531 801,98	1 349 597,33	0,00	0,00	182 204,65	0,00	1 349 597,33
66	Charges financières	38 700,00	38 677,03	0,00	0,00	22,97		38 677,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 700,00	38 677,03	0,00	0,00	22,97		38 677,03
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00	0,00			5 000,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 000,00	0,00			5 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		43 700,00	38 677,03	0,00	0,00	5 022,97		38 677,03
Total des dépenses réelles		1 575 501,98	1 388 274,36	0,00	0,00	187 227,62	0,00	1 388 274,36
023	Virement à la section d'investissement	627 531,72						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	13 051,00	107 438,40			-94 387,40		107 438,40
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	85 557,03			-85 557,03		85 557,03
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	13 003,32			-13 003,32		13 003,32
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 432,00	1 259,05			4 172,95		1 259,05
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	7 619,00	7 619,00			0,00		7 619,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		640 582,72	107 438,40			533 144,32		107 438,40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 016 084,70	2 224 538,26	0,00	0,00	-208 453,56
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	20 571,01	0,00	0,00	-10 571,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 000,00	80 667,99	0,00	0,00	-23 667,99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	321 000,00	394 824,43	0,00	0,00	-73 824,43
731	Fiscalité locale	770 000,00	839 427,00	0,00	0,00	-69 427,00
74	Dotations et participations (3)	609 000,00	653 564,51	0,00	0,00	-44 564,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	249 084,70	136 607,08	0,00	0,00	112 477,62
Total des recettes de gestion des services		2 016 084,70	2 125 662,02	0,00	0,00	-109 577,32
76	Produits financiers	0,00	9,33	0,00	0,00	-9,33
77	Produits spécifiques (3)	0,00	35 587,75	0,00	0,00	-35 587,75
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	306,56			-306,56
Total des recettes financières		0,00	35 903,64	0,00	0,00	-35 903,64
Total des recettes réelles		2 016 084,70	2 161 565,66	0,00	0,00	-145 480,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	62 972,60			-62 972,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	62 972,60			-62 972,60

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	200 000,00					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 216 084,70	2 424 538,26	0,00	0,00	-208 453,56
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 016 084,70	2 224 538,26	0,00	0,00	-208 453,56
013	Atténuations de charges (4)	10 000,00	20 571,01	0,00	0,00	-10 571,01
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	20 571,01	0,00	0,00	-10 571,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 000,00	80 667,99	0,00	0,00	-23 667,99
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	1 560,02	0,00	0,00	-1 560,02
7032	Stationnement et location voie publique	5 000,00	4 954,38	0,00	0,00	45,62
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	290,00	0,00	0,00	-290,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	1 814,10	0,00	0,00	-1 814,10
7067	Redev. services périscolaires et enseign	48 000,00	57 792,10	0,00	0,00	-9 792,10
7078	Autres marchandises	0,00	1 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	985,00	0,00	0,00	-985,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 000,00	12 172,39	0,00	0,00	-8 172,39
73	Impôts et taxes (sauf 731)	321 000,00	394 824,43	0,00	0,00	-73 824,43
73211	Attribution de compensation	226 000,00	260 418,13	0,00	0,00	-34 418,13
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	30 859,00	0,00	0,00	-30 859,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	40 000,00	103 547,30	0,00	0,00	-63 547,30
738	Autres impôts et taxes	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
731	Fiscalité locale	770 000,00	839 427,00	0,00	0,00	-69 427,00
73111	Impôts directs locaux	770 000,00	746 898,00	0,00	0,00	23 102,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	91 475,00	0,00	0,00	-91 475,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 054,00	0,00	0,00	-1 054,00
74	Dotations et participations (4)	609 000,00	653 564,51	0,00	0,00	-44 564,51
74111	Dotation forfaitaire des communes	270 000,00	281 318,00	0,00	0,00	-11 318,00
741121	DSR des communes	255 000,00	247 217,00	0,00	0,00	7 783,00
741127	DNP des communes	30 000,00	45 338,00	0,00	0,00	-15 338,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	0,00	1 144,87	0,00	0,00	-1 144,87
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74718	Autres participations Etat	0,00	936,17	0,00	0,00	-936,17
7472	Participation régions	24 000,00	26 676,47	0,00	0,00	-2 676,47
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	30 000,00	43 306,00	0,00	0,00	-13 306,00
7484	Dotation de recensement	0,00	4 335,00	0,00	0,00	-4 335,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	249 084,70	136 607,08	0,00	0,00	112 477,62
752	Revenus des immeubles	130 000,00	134 593,19	0,00	0,00	-4 593,19
75821	Excédent budgets annexes administratifs	119 084,70	0,00	0,00	0,00	119 084,70
75888	Autres	0,00	2 013,89	0,00	0,00	-2 013,89
Total des recettes de gestion des services		2 016 084,70	2 125 662,02	0,00	0,00	-109 577,32
76	Produits financiers	0,00	9,33	0,00	0,00	-9,33
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	9,33	0,00	0,00	-9,33
77	Produits spécifiques (4)	0,00	35 587,75	0,00	0,00	-35 587,75
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	35 587,75	0,00	0,00	-35 587,75
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	306,56			-306,56
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	306,56			-306,56
Total des recettes réelles		2 016 084,70	2 161 565,66	0,00	0,00	-145 480,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	62 972,60			-62 972,60
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	62 972,60			-62 972,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	62 972,60			-62 972,60

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 815 991,86	1 157 376,22	1 112 742,00	545 873,64	0,00	1 157 376,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	265 644,00	23 400,00	38 904,00	203 340,00	0,00	23 400,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	655 231,00	323 000,52	91 169,00	241 061,48	0,00	323 000,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 621 964,86	562 701,29	982 669,00	76 594,57	0,00	562 701,29
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 542 839,86	909 101,81	1 112 742,00	520 996,05	0,00	909 101,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	144 000,00	134 796,31	0,00	9 203,69		134 796,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		201 000,00	134 796,31	0,00	66 203,69	0,00	134 796,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 743 839,86	1 043 898,12	1 112 742,00	587 199,74	0,00	1 043 898,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	62 972,60		-62 972,60		62 972,60
041	Opérations patrimoniales (6)	72 152,00	50 505,50		21 646,50		50 505,50
Total des dépenses d'ordre		72 152,00	113 478,10		-41 326,10		113 478,10
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		36 035,21					
Total des dépenses d'investissement cumulés		2 852 027,07	1 193 411,43	1 112 742,00	545 873,64	0,00	1 157 376,22

ANNEXE 2

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 815 991,86	1 157 376,22	1 112 742,00	545 873,64	0,00	1 157 376,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	265 644,00	23 400,00	38 904,00	203 340,00	0,00	23 400,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	13 848,00	2 100,00	-15 948,00	0,00	13 848,00
203	Frais d'études, recherche, développement	264 144,00	9 072,00	36 804,00	218 268,00	0,00	9 072,00
2051	Concessions, droits similaires	1 500,00	480,00	0,00	1 020,00	0,00	480,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	655 231,00	323 000,52	91 169,00	241 061,48	0,00	323 000,52
2111	Terrains nus	149 600,00	50 180,80	505,00	98 914,20	0,00	50 180,80
2115	Terrains bâtis	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	2 000,00	1 231,89	0,00	768,11	0,00	1 231,89
2138	Autres constructions	0,00	0,00	40 000,00	-40 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	3 122,96	0,00	-3 122,96	0,00	3 122,96
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	2 793,53	0,00	-2 793,53	0,00	2 793,53
2157	Matériel et outillage technique	0,00	3 156,56	0,00	-3 156,56	0,00	3 156,56
2181	Install. générales, agencements	5 000,00	1 125,76	3 000,00	874,24	0,00	1 125,76
2182	Matériel de transport	240 000,00	156 360,00	25 800,00	57 840,00	0,00	156 360,00
2183	Matériel informatique	25 000,00	19 119,60	0,00	5 880,40	0,00	19 119,60
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 000,00	3 495,51	1 200,00	304,49	0,00	3 495,51
2188	Autres immobilisations corporelles	118 631,00	82 413,91	20 664,00	15 553,09	0,00	82 413,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 621 964,86	562 701,29	982 669,00	76 594,57	0,00	562 701,29
231	Immobilisations corporelles en cours	1 621 964,86	562 701,29	982 669,00	76 594,57	0,00	562 701,29
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 542 839,86	909 101,81	1 112 742,00	520 996,05	0,00	909 101,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	144 000,00	134 796,31	0,00	9 203,69		134 796,31
1641	Emprunts en euros	142 000,00	132 662,64	0,00	9 337,36		132 662,64

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE - COMMUNE NOUVELLE FORGES DE LANOUEE - CA - 2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 133,67	0,00	-133,67		2 133,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		201 000,00	134 796,31	0,00	66 203,69	0,00	134 796,31
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 743 839,86	1 043 898,12	1 112 742,00	587 199,74	0,00	1 043 898,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	62 972,60		-62 972,60		62 972,60
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	62 972,60		-62 972,60		62 972,60
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	62 972,60		-62 972,60		62 972,60
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	72 152,00	50 505,50		21 646,50		50 505,50
202	Frais réalisation documents urbanisme	22 152,00	0,00		22 152,00		0,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	505,50		-505,50		505,50
2131	Bâtiments publics	50 000,00	50 000,00		0,00		50 000,00
Total des dépenses d'ordre		72 152,00	113 478,10		-41 326,10		113 478,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 852 027,07	1 642 058,86	166 442,92	1 043 525,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	275 594,93	103 298,21	166 442,92	5 853,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	87 175,92	0,00	0,00	87 175,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		362 770,85	103 298,21	166 442,92	93 029,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 486 796,00	1 379 509,24	0,00	107 286,76
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 307,51	0,00	-1 307,51
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	273 725,50	0,00	0,00	273 725,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00		0,00	
Total des recettes financières		1 776 521,50	1 380 816,75	0,00	395 704,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 139 292,35	1 484 114,96	166 442,92	488 734,47
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	627 531,72			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	13 051,00	107 438,40		-94 387,40
041	Opérations patrimoniales (8)	72 152,00	50 505,50		21 646,50
Total des recettes d'ordre		712 734,72	157 943,90		554 790,82
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 852 027,07	1 642 058,86	166 442,92	1 043 525,29

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 852 027,07	1 642 058,86	166 442,92	1 043 525,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	275 594,93	103 298,21	166 442,92	5 853,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	125 080,46	0,00	100 000,00	25 080,46
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	6 332,66	0,00	-6 332,66
1323	Subv. non transf. Départements	144 514,47	78 071,55	66 442,92	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	18 894,00	0,00	-18 894,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	87 175,92	0,00	0,00	87 175,92
1641	Emprunts en euros	87 175,92	0,00	0,00	87 175,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		362 770,85	103 298,21	166 442,92	93 029,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 486 796,00	1 379 509,24	0,00	107 286,76
10222	FCTVA	250 000,00	133 336,14	0,00	116 663,86
10226	Taxe d'aménagement	0,00	9 377,10	0,00	-9 377,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 236 796,00	1 236 796,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 307,51	0,00	-1 307,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 307,51	0,00	-1 307,51
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	273 725,50	0,00	0,00	273 725,50
276348	Créance Autres communes	273 725,50	0,00	0,00	273 725,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00		0,00	
Total des recettes financières		1 776 521,50	1 380 816,75	0,00	395 704,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 139 292,35	1 484 114,96	166 442,92	488 734,47

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
021	Virement de la section de fonctionnement	627 531,72	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	13 051,00	107 438,40		-94 387,40
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	13 003,32		-13 003,32
2111	Terrains nus	0,00	6 584,43		-6 584,43
2157	Matériel et outillage technique	0,00	78 972,60		-78 972,60
280415312	CDE : Bâtiments, installations	5 432,00	0,00		5 432,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	1 259,05		-1 259,05
4817	Indemnités de renégociation de la dette	7 619,00	7 619,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	72 152,00	50 505,50		21 646,50
203	Frais d'études, recherche, développement	22 152,00	0,00		22 152,00
2112	Terrains de voirie	0,00	505,50		-505,50
275	Dépôts et cautionnements versés	50 000,00	50 000,00		0,00
Total des recettes d'ordre		712 734,72	157 943,90		554 790,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 185, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	134 796,31	0,00	134 796,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		62 972,60	62 972,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	23 400,00	0,00	23 400,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	505,50	505,50
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	323 000,52	50 000,00	373 000,52
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	562 701,29	0,00	562 701,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 043 898,12	113 478,10	1 157 376,22

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

36 035,21

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	480 286,50		480 286,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	594 146,98		594 146,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	275 163,85	0,00	275 163,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	38 677,03	0,00	38 677,03
67	Charges spécifiques (9)	0,00	98 560,35	98 560,35
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 878,05	8 878,05
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 388 274,36	107 438,40	1 495 712,76

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

II

C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 713,24	0,00	142 713,24
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	103 298,21	0,00	103 298,21
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 307,51	0,00	1 307,51
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		13 003,32	13 003,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	86 062,53	86 062,53
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 259,05	1 259,05
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		7 619,00	7 619,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		247 318,96	157 943,90	405 262,86

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

1 236 796,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	20 571,01		20 571,01
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	80 667,99		80 667,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	394 824,43		394 824,43
731	Fiscalité locale	839 427,00		839 427,00
74	Dotations et participations (8)	653 564,51		653 564,51
75	Autres produits de gestion courante (8)	136 607,08	0,00	136 607,08
76	Produits financiers	9,33	0,00	9,33
77	Produits spécifiques (8)	35 587,75	62 972,60	98 560,35
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	306,56	0,00	306,56
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 161 565,66	62 972,60	2 224 538,26

Pour information R002 Résultat positif reporté

200 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).